



PROPRIÉTAIRES

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA MISE EN **GESTION LOCATIVE** DE VOTRE BIEN

- ☐ Photocopie de la pièce d'identité du ou des propriétaires
- ☐ Dernier extrait Kbis si SCI
- ☐ Attestation du notaire ou les 6 premières pages du titre de propriété
- ☐ Dernier relevé annuel de charges du syndic
- ☐ Assurance propriétaire bailleur non occupant (PNO)
- ☐ Contrat d'entretien si chaudière individuelle gaz ou fuel
- ☐ Dernière taxe foncière afin d'avoir le montant de la Taxe d'Ordures Ménagères
- ☐ Diagnostics obligatoires :
 - ☐ Attestation de superficie loi Boutin
 - ☐ État des Risques et Pollutions (ERP)
 - ☐ État des Nuisances Sonores Aériennes (ENSA)
 - ☐ DPE (obligatoire depuis juillet 2010)
 - ☐ Diagnostic Amiante pour les immeubles dont le permis de construire a été délivré avant juillet 1997 (obligatoire depuis le 1^{er} avril 2013)
 - ☐ Diagnostic Plomb pour les immeubles avant 1949
 - ☐ État de l'installation intérieure électrique
 - ☐ État de l'installation intérieure Gaz

